APPEL A PROJETS 2026

békali

LES SCÈNES DE L'OUEST EN MOUVEMENT

Le dispositif "Bekali" porte l'histoire d'une rencontre :
celle du Territoire de l'Ouest et du monde de la culture, une aventure entre l'institution et trois salles emblématiques de l'Ouest : Kabardock, Léspas culturel Leconte de Lisle et Le Séchoir.

À l'origine du dispositif en 2011, la volonté visionnaire de "penser à l'échelle intercommunale" et d'"agir de façon collégiale".

Depuis 2021, la famille s'est agrandit en accueillant une nouvelle structure partenaire dont la mission est dédiée aux résidences de territoire : le Théâtre sous les Arbres (Konpani Ibao).

TERRITOIRE DE L'OUEST
KABARDOCK
LE SÉCHOIR LA RÉUNION
LÉSPAS
ARBRES

L'OBJECTIF DU DISPOSITIF BÉKALI

Mèt anlèr la création réunionnaise sur son territoire et faciliter l'accès à la culture pour tous !

KISA SA ?

▪ **Le Séchoir** (Saint-Leu), **Léspas** (Saint-Paul), et **le Kabardock** (le Port) accueillent chaque projet de création en résidence de fabrication et proposent un accompagnement technique et administratif.

▪ **Le Théâtre sous les Arbres,** lui, emmène une équipe en résidence de territoire et l'accompagne dans sa recherche, sa démarche et son approche des publics.

KOSA SA ?

C'est un dispositif de soutien à la création, innovant et unique, à l'échelle de l'île. Les quatre salles de spectacles de l'ouest s'unissent et mutualisent leurs moyens et réseaux pour porter "Békali". Elles accompagnent des artistes, qu'ils soient en début de parcours ou déjà confirmés, dans le développement de projets innovants, ancrés dans leur territoire. Le dispositif suit les équipes depuis les premières étapes de répétition jusqu'à la sortie de fabrique.

À PARTIR DE 2026, CET ACCOMPAGNEMENT S'AMÉNAGE AINSI :

ENTRÉE 1
CREATION / DIFFUSION

3 projets de création sont toujours soutenus et accompagnés chaque année.

ENTRÉE 2
TERRITOIRE / LABORATOIRE

1 projet en résidence de territoire est sélectionné chaque année. Ce projet cherchera à construire une relation spécifique entre une recherche artistique et les publics. Il sera automatiquement sélectionné l'année suivante pour mettre en œuvre le projet de création nourri par la résidence de territoire.

LES PROJETS SÉLECTIONNÉS BÉNÉFICIERONT DE :

- **Temps de résidence dans les lieux partenaires**
- **Un soutien financier à la création**
- **Des dates de diffusion**
- **Un accompagnement de terrain**
- **Une mise en relation avec les publics**

Les candidatures sont ouvertes aux artistes ou équipes résidant sur le territoire.

KOMAN SA ? UN APPEL À PROJET À DOUBLE ENTRÉE

Chaque candidat se positionne sur l'une ou l'autre des entrées au choix.
Un dossier ne peut pas être présenté sur les deux entrées de l'appel à projet "Bekali".

ENTRÉE 1
CREATION / DIFFUSION

3 projets suivis pendant 1 an
Les 3 lauréats bénéficient d'actions concrètes d'accompagnement pour faire aboutir leur projet. Les spectacles bénéficient d'une série de représentations scolaires et "tout public" dès leur sortie de création dans les salles du réseau Békali.

Soutien à la création
Aide financière et apports en industrie et en logistique : accueil en résidence, accompagnement administratif et technique, mise en réseaux, etc.

Développement de l'action culturelle et de sensibilisation artistique
Des actions culturelles d'éducation artistique sont menées autour de chaque projet, au bénéfice d'un public le plus large possible, afin de lui permettre de développer sa sensibilité et son regard critique et, ainsi, de mieux appréhender les œuvres.
L'objectif étant ici de réduire les inégalités d'accessibilité aux arts et à la culture.

Diffusion des spectacles sur l'ensemble du Territoire de l'Ouest
Les spectacles choisis font l'objet d'une diffusion dans nos 3 salles*.

Des dispositions particulières seront apportées afin de toucher également le public situé en dehors de nos communes (La Possession et Trois Bassins).

** Lespas – Séchoir – Kabardock*

CONDITIONS FINANCIÈRES :
Coproduction : 2 000 €/salle
Cession à définir selon le projet

ENTRÉE 2
TERRITOIRE / LABORATOIRE

ANNÉE 1
L'équipe sélectionnée est accompagnée dans son projet de territoire par une aide financière, des apports en industrie et en logistique. Cette résidence favorise la rencontre entre un quartier (géographie, histoire et habitants) et un projet artistique en les amenant à se nourrir l'un l'autre.

Immersion et tentatives in situ
L'équipe artistique cherche, explore autour de son futur projet de création en contact avec le territoire et ses habitants. Elle effectue ses temps de laboratoire et / ou de recherche artistique in situ et tisse dès sa conception des liens entre création et public. Pour terminer ce cycle, elle élabore une forme reflet (extraits, lecture ou autre forme légère) à partir de sa recherche, de sa démarche, ou de son identité d'artiste.

Développement de la médiation
L'équipe lauréate est invitée à réfléchir autrement sa relation aux publics et à développer des actions d'interconnaissances entre publics, artistes et territoires.

Restitutions et mobilité des publics
Lors d'une résidence, l'accès à la culture se fait par le regard comme par la pratique. Elle se clôture sur des actions qui montrent cette double vertu : un temps fort restitutions (artistes et habitants) et accompagnement des publics vers les spectacles lauréats dans les salles partenaires.

ANNÉE 2
La deuxième année, l'équipe entre en accompagnement Création / Diffusion avec les autres salles du Bekali. Les publics sensibilisés en année 1 seront invités à assister à la représentation du spectacle dans sa forme "finale" dans l'une des salles partenaires.

CONDITIONS FINANCIÈRES :
Montant selon projet, enveloppe max : 15 000 €
Un reportage vidéo est pris en charge en plus de l'enveloppe max.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats fourniront un dossier de présentation de leur projet en lien avec l'un des 2 accompagnements proposés. **Pour la rédaction de vos projets inclure :**

ENTRÉE 1
CREATION / DIFFUSION

- Présentation de la compagnie et de la structure juridique qui porte le projet
- Biographie des artistes, équipe technique et administrative
- Description du projet de création
- Proposition de pistes pédagogiques
- Calendrier prévisionnel
- Partenariats envisagés
- Budget prévisionnel de production dissociant création et diffusion
- Note sur sa capacité à piloter le projet et ses éventuels besoins d'accompagnement

ENTRÉE 2
TERRITOIRE / LABORATOIRE

- Présentation de la compagnie et de la structure juridique qui porte le projet
- Biographie des artistes équipe technique et administrative
- Description de la résidence de territoire : un type de public, un objectif à partager (recherche artistique), des axes de médiation, une forme artistique hors les murs légère techniquement (peu de lumière, peu de son).
- Description du futur projet de création
- Calendrier prévisionnel
- Partenariats envisagés
- Budget prévisionnel du projet "territoire(s)" en année 1
- Note sur sa capacité à piloter le projet et ses éventuels besoins d'accompagnement

NB : *Les artistes sélectionnés en Territoire/Laboratoire devront produire un dossier "création/diffusion" pour l'année 2.*

Les artistes et compagnies intéressé·e·s doivent envoyer leurs candidatures par courrier électronique aux 4 salles :
direction@kabardock.com
direction@lespas.re
direction@lesechoir.com
didier.direction@theatresouslesarbres.re

CALENDRIER DE SÉLECTION

Pour garantir une plus grande équité dans le choix des projets, la sélection de l'édition 2026 s'organise en deux temps :
- un premier tri et une présélection de 8 dossiers
- une rencontre (1h à 1h30) avec les 8 candidats

Les candidats qui déposent un dossier doivent donc prévoir d'être disponible aux dates suivantes.

- **Date limite de depot des dossiers > 17 août 2025 à minuit**
- **Rencontre avec les 8 candidats > 5 et 8 septembre 2025**
- **Déliberation et choix des laureats > 9 septembre 2025**
- **Conference de presse >16 septembre 2025**